INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 21 Décembre 2011, à 17h, au 100, Place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
Madame Berthe Bélanger
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs
Monsieur André Brisson, substitut St-Faustin- Lac-Carré
Monsieur Jean-Marc Boivin, substitut Lac-Supérieur
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur
Madame Diane Taillon, directrice générale, Lac-Supérieur
Monsieur Jacques Brisebois, directeur général, St-Faustin-Lac-Carré

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de M. Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h.

2.
R.104-12-2011
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 Novembre 2011
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Approbation du devis et de l'appel d'offres # RITL-006(2012) pour la fourniture et livraison de bacs roulants de 1100 litres pour la collecte des matières résiduelles.
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

3.
R.105-12-2011
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 Novembre 2011 le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 Novembre 2011 tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.
R.106-12-2011
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 01 Novembre 2011 au 30 Novembre 2011 totalise $ 71 322.28 et se détaille comme suit :

Chèques	$	64 076.97
Paiements directs	$	523.56
Salaires	$	6 721.75
Total :	$	71 322.28

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 40 à 44 pour un montant de $ 64 076.97, les paiements directs pour un montant de $ 523.56 et les salaires pour un montant de $ 6 721.75 pour un total de $ 71 322.28.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

5.
R.107-12-2011
APPROBATION DU DEVIS ET DE L'APPEL D'OFFRES # RITL-006(2012) POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE BACS ROULANT DE 1100 LITRES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite remplacer les conteneurs qui servent à la collecte des matières résiduelles sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la régie souhaite remplacer certains bacs roulants de format 360 litres par des bacs roulants de format 1100 litres;

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'APPROUVER le devis et l'appel d'offres # RITL-006(2012) pour la fourniture et la livraison de 135 bacs roulants de 1100 litres pour la collecte des matières résiduelles.

D'AUTORISER M. Gilles Bélanger secrétaire-trésorier à faire un appel d'offres sur invitation auprès d'un minimum de deux fournisseurs.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES SUSDITES

No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

6.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

7.
R.108-12-2011
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Danielle St-Laurent
de lever la présente séance ordinaire à 17 h 04.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

Pierre Poirier (Président)

Gilles Bélanger (Secr.-Très.)

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)